



# HERBIGNAC

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2023 2023/005

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, le vendredi vingt-sept janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Mme Christelle CHASSÉ, Maire.

Nombre de membres dont le Conseil municipal doit être composé	29
Nombre de conseillers en Exercice	29
Nombre de conseillers Présents	23
Nombre de votants	29

Etaient présents : Mme Christelle CHASSÉ, M. Maël CARIOU, Mme Cécilia DRÉNO, M. Alain FOURNIER, Mme Françoise CHAMPION, M. Michel CADIET, Mme Jeanne DELASSUS, Mme Marie-Renée BIZET, M. Laurent LELIEVRE, M. Laurent GIRARD, M. Robert ACQUITTER, M. Christian ROUX, Mme Irène AMATO, M. Ibrahim MAKO OLOW, Mme Claudie LELECQUE, Mme Florence LE MEIGNEN, M. Jean-Philippe BASTIEN, Mme Emmanuelle DEBUSSCHÈRE, Mme Céline BERTHO, Mme Michelle GUILLEUX, M. Arnaud COURJAL, M. Denis SEBILO, Mme Huguette ROSIER.

Absent(e)s excusé(e)s : M. Romain LAUNAY (pouvoir à Cécilia DRENO) M. Yannick DANIEL (pouvoir à Alain FOURNIER), M. Cédric ORDUREAU (pouvoir à M. Maël CARIOU), M. Pierre-Luc PHILIPPE (pouvoir à Denis SEBILO), M. Christophe LIÈGE (pouvoir à Michelle GUILLEUX), Mme Florence LEPY (pouvoir à Arnaud COURJAL)

Secrétaires de séance : Mmes C. BERTHO et M. GUILLEUX

### COMITÉ DE PILOTAGE « ESPACE FESTIF POLYVALENT » - MODIFICATION DES MEMBRES

Monsieur Maël CARIOU, Adjoint à l'Environnement et à la Vie Démocratique, propose aux Elus de modifier la composition du comité de pilotage « Espace festif polyvalent » à la suite de la démission de Madame Françoise LAVOISIER.

Il rappelle que ce COPIL a été créé par délibération n° 2020/093 du 16 décembre 2020. La liste des membres a été modifiée par délibération n° 2021-027 du 14 avril 2021.

Après consultation des Elus, Monsieur Jean-Philippe BASTIEN a exprimé le souhait d'intégrer ce comité de pilotage.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2020/093 du 16 décembre 2020,  
VU la délibération n° 2021-027 du 14 avril 2021,  
VU la démission de Mme Françoise LAVOISIER,  
CONSIDÉRANT la candidature de M. Jean-Philippe BASTIEN,  
Le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- ◆ DE FIXER la liste des membres Elus du comité de pilotage «Espace festif polyvalent » comme suit :

A.FOURNIER, C. DRÉNO, M. CADIET, J. DELASSUS, L. GIRARD, J-P. BASTIEN, M-R. BIZET,  
C. LIÈGE et A. COURJAL.

Mme la Maire est membre de droit.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans les mêmes conditions de délai.*

Certifié exécutoire par la Maire compte tenu  
De la réception en Préfecture, le 01 février 2023  
Et de la publication, le 01 février 2023

Pour extrait certifié conforme  
La Maire,  
Christelle CHASSÉ

